



RAPPORT  
EXTRA-FINANCIER

RAPPORT STEWARDSHIP 2020



**BNP PARIBAS**  
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change

## EN 2020, NOS ACTIVITÉS DE STEWARDSHIP ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR QUATRE GRANDES TENDANCES QUI S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE :

- l'émergence de l'engagement environnemental et social auprès des émetteurs d'obligations souveraines,
- l'intégration dans nos activités des préoccupations croissantes quant à la menace des activités humaines sur la biodiversité,
- l'engagement sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par nos gérants avec les entreprises détenues en portefeuille qui affichent les scores ESG les plus faibles, comme le veulent nos nouvelles directives d'intégration ESG.
- une attention particulière sur les engagements dans le cadre de Climate Action 100+, et notamment nos actions en matière de lobbying climatique.

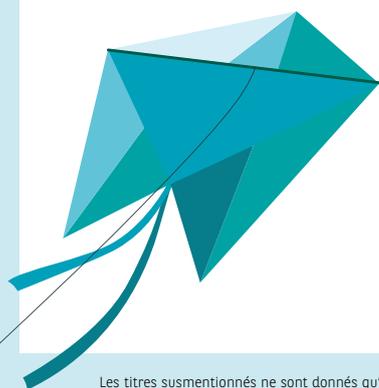
Jusqu'à récemment, nos échanges en tant que détenteurs d'obligations souveraines avec les représentants officiels des gouvernements se limitaient à un dialogue sur leurs émissions d'obligations vertes. Bien qu'il s'agisse pour nous d'une nouvelle pratique, nous avons intensifié nos échanges avec les gouvernements sur les questions ESG en relation avec l'émission de leur dette souveraine. Ces discussions se concentrent sur les plans de transition énergétique nationaux mis en place pour respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Dans un autre registre, l'année 2020 a vu la consolidation des politiques publiques en faveur de la finance durable, avec la mise en œuvre d'une série de mesures initiées en Europe et dans le monde en mars 2018. Alors que les décideurs politiques posent les bases réglementaires du marché de la finance durable à travers le monde, les investisseurs ont renforcé leurs engagements en matière de politiques publiques. Depuis plusieurs années, BNPP AM est un contributeur actif et une voix de premier plan dans ce domaine au sein de l'UE et au-delà.

Les enjeux autour de la biodiversité ne sont pas nouveaux pour nous, mais nous adoptons désormais une approche plus globale. Notre dialogue avec les entreprises reflète l'interdépendance entre la déforestation et le changement climatique, ou entre l'utilisation de l'eau et la dégradation des sols et la perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Au cours de l'année 2020, nous avons engagé le dialogue avec 38 entreprises sur des questions de biodiversité.

Depuis 2020, toutes nos stratégies d'investissement ont adopté notre approche de l'investissement durable défini dans notre **Stratégie globale Sustainability** (GSS), dont une composante essentielle est l'intégration ESG. Nos **directives d'intégration ESG** imposent aux gérants de nos portefeuilles actifs d'éviter d'investir dans une société faiblement notée sans échanger avec elle de façon proactive pour améliorer sa notation ESG. C'est pourquoi, nous avons assisté à la naissance de nombreux dialogues axés sur l'amélioration des domaines les plus faibles de la performance ESG entre nos gérants et les entreprises.

Enfin, cette année aura été marquée par la poursuite de nos engagements dans le cadre de Climate Action 100+. Nous avons salué les progrès réalisés par de nombreuses entreprises, comme vous pourrez le lire dans ce rapport.



## UN ENGAGEMENT RECONNU

En 2020, Influence Map a publié un **rapport** analysant le lobbying du secteur financier sur la politique de financement durable de l'UE et identifié BNP Paribas Asset Management comme l'une des trois entreprises qui « se démarquent par son engagement actif à promouvoir une politique de finance durable progressiste ». Le rapport souligne les appels à l'action de BNPP AM pour parvenir à un système financier durable et pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, ainsi que son soutien constant aux objectifs du plan d'action de l'UE pour la finance durable depuis 2018.



## BIENVENUE MICHAEL, MERCİ HELENA



### En mars 2021, Michael Herskovich est nommé Responsable Stewardship de BNPP AM.

Michael était Responsable de la Gouvernance d'entreprise de BNPP AM depuis 2009. Expert de longue date dans le domaine du Stewardship, il a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de notre stratégie Stewardship et a plus récemment apporté une contribution significative à l'élaboration de notre modèle propriétaire de notation ESG. Il travaille en étroite collaboration avec les gérants de portefeuilles dans le cadre du vote par procuration et de l'engagement. Cette collaboration se renforcera encore à mesure que nous resserrerons les liens entre les équipes de gestion et de stewardship. Michael est

membre du conseil d'administration de l'International Corporate Governance Network (ICGN) et Président du Comité de gouvernance d'entreprise de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), ainsi que Président du comité de gouvernance d'entreprises internationales, au sein du Conseil des Investisseurs Institutionnels (CII).

Michael remplace Helena Viñes Fiestas, qui quitte BNPP AM après 10 ans de carrière au sein de l'entreprise pour prendre de nouvelles responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (« CNMV »), le régulateur espagnol du marché des valeurs mobilières.

Nous sommes très reconnaissants envers Helena de sa contribution majeure à l'investissement responsable et à la finance durable au sein de BNPP AM. En tant que Responsable Adjointe du *Sustainability* Centre et Responsable *Stewardship & Policy*, Helena a joué un rôle essentiel dans le développement de notre stratégie globale *Sustainability* publiée en 2019, et a dirigé notre équipe de recherche *ESG* pendant de nombreuses années, notamment en supervisant le lancement de notre première stratégie sur le changement climatique en amont de la COP21. Helena a représenté le groupe BNP Paribas au sein de la Plateforme de l'UE sur la Finance Durable et continue d'être le rapporteur pour l'un des groupes de travail.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## CLIMATE ACTION 100+

Un élément important de notre stratégie de *stewardship* pour lutter contre le changement climatique est notre participation active à l'initiative **Climate Action 100+** (CA100+), une coalition d'investisseurs ayant pour but d'influencer les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre sur le plan mondial. L'année 2020 a vu la création du **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**, un indice de référence, auquel nous avons contribué, et qui définit des indicateurs clés pour évaluer l'alignement des plans d'actions des émetteurs vers la neutralité carbone et contribuer à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels comme le veut l'Accord de Paris.

C'est le premier indice de référence qui aborde quatre domaines clés pour BNPP AM comme pour les autres investisseurs européens : chiffre d'affaires « vert » (taxonomie de l'UE pour les entreprises européennes), alignement du capital (une deuxième étape consistera en l'utilisation de la taxonomie de l'UE comme référence, étant donné que les entreprises européennes devront rendre compte chaque année de leur alignement en matière de dépenses d'investissement), lobbying des entreprises sur le climat et transition juste.

Notre GSS énonce clairement notre objectif « d'apporter une contribution substantielle à la transition vers une énergie à faible émission de carbone », et déclare que l'un des moyens d'y parvenir est d'encourager les entreprises dans lesquelles nous investissons « à aligner leurs stratégies sur les objectifs de l'Accord de Paris ». Nous agissons pour le compte de nos clients par le biais du vote par procuration, du dialogue que nous entretenons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons et de nos activités de plaidoyer relatif aux politiques publiques.

La plupart de nos échanges actuels avec les émetteurs se concentrent sur les domaines clés de ce nouvel indice de référence et sur l'alignement avec l'Accord de Paris des pratiques de lobbying climatique des entreprises.

### Amériques

Aux États-Unis, nous avons eu l'honneur de prendre la codirection du dialogue mené avec Exxon Mobil au nom de CA100+, aux côtés de CalPERS. Nous participons également activement aux dialogues CA100+ avec trois compagnies de distribution d'électricité, Southern Company, Duke et Dominion, et avons rejoint les équipes chargées de la relation avec Chevron et Delta Airlines.

Les trois entreprises de distribution d'électricité ont désormais annoncé des engagements pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, (annonce de Duke en 2019 et de Southern et Dominion en 2020). Notre dialogue avec Southern Company continue d'être particulièrement productif, notamment à travers un échange avec le PDG de la société, durant lequel nous avons évoqué l'intégration de paramètres liés au climat dans son propre plan de rémunération à long terme.

### Europe

Tout au long de l'année 2020, nous avons mené ou co-mené un dialogue avec Iberdrola, Naturgy, Peugeot, Repsol, Saint-Gobain et Total dans le cadre de l'initiative CA100+. Nous avons également joué un rôle clé dans le dialogue avec Renault et Air France.

Nos échanges avec Total se sont intensifiés en 2020, et son président-directeur général a répondu personnellement aux attentes de CA100+, appelant à une stratégie climatique plus ambitieuse. Ce dialogue productif a débouché sur une déclaration conjointe publiée en mai, dans laquelle Total a annoncé trois engagements majeurs. La compagnie pétrolière s'est engagée à atteindre la neutralité carbone pour ses activités mondiales d'ici à 2050 (émissions Scope 1 et 2) ainsi qu'en Europe pour ses émissions Scope 3, et des étapes intermédiaires dans le reste du monde. L'entreprise a porté la part de ses futurs investissements en capital dédiés à l'électricité bas carbone à 20 % d'ici à 2030 au plus tôt, et s'est engagée à appliquer systématiquement un test de sensibilité à 100 dollars/t de CO<sub>2</sub>e lors de l'allocation de son budget d'investissement. Enfin, Total informera chaque année publiquement les actionnaires des progrès réalisés et révisera ses objectifs et sa stratégie en matière de climat au moins tous les cinq ans.

## LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS EST ESSENTIELLE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE.

Alors que notre dialogue avec Total remonte à quelques années, 2020 a vu le début d'un échange fructueux avec deux sociétés espagnoles fournisseuses d'électricité et de gaz naturel, Naturgy et Iberdrola. Notre objectif était d'encourager ces entreprises à surperformer par rapport au **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**.

Iberdrola a répondu positivement et ouvertement, démontrant ainsi son leadership dans le secteur. La société s'est engagée à la neutralité carbone d'ici à 2030 en Europe (émissions Scope 1 et 2) et globalement d'ici à 2050. Elle vise également le zéro net carbone pour les émissions de scope 3 d'ici à 2050. Ses objectifs de scope 1 et 2 sont certifiés par la *Science Based Target Initiative* (SBTi). Concernant le scope 3, Iberdrola est dans l'attente de nouvelles directives de la SBTi, notamment relatives à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, (par exemple les niveaux de compensation autorisés).

En décembre 2020, Iberdrola a relevé son ambition en s'engageant à réduire son intensité d'émissions à 50 g CO<sub>2</sub>e/kWh d'ici à 2030, soit la moitié du seuil de

production d'électricité selon la taxonomie de l'UE au moment où nous écrivons. Son objectif de réduction des émissions scope 1, 2 et 3 est de 43 % d'ici à 2030, depuis 2017, en ligne avec une trajectoire de 1,5°C.

Iberdrola est l'une des premières entreprises européennes à intégrer publiquement la taxonomie de l'UE dans sa stratégie et à établir un objectif par rapport à celle-ci. De 2020 à 2025, Iberdrola allouera 75 à 81 %<sup>1</sup> de son plan d'investissement total (75 milliards d'euros) à des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.

Fin 2020, Saint-Gobain a publié sa stratégie de transition pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Dans ce cadre, la société a fixé de nouveaux objectifs à horizon 2030, validés par la SBTi, pour les émissions de scope 1 et 2 (33 % de réduction) et les émissions de scope 3 (16 % de réduction des émissions absolues par rapport aux niveaux de 2017). Par ailleurs, Saint-Gobain s'est engagé à allouer en R&D et en investissements destinés à soutenir ses efforts de transition, 100 millions d'euros par an, et ce jusqu'en 2030.

### Le secteur des transports

La décarbonation des transports est essentielle pour parvenir à la neutralité carbone. Le transport est responsable d'environ un quart de la consommation mondiale d'énergie. BNPP AM dirige le dialogue avec Peugeot pour le compte de la coalition CA100+, et travaille main dans la main avec des investisseurs de premier plan dans les échanges avec Renault et Air France.

Un dialogue très fluide s'est instauré avec Peugeot ; la société a toujours répondu avec une franche volonté de s'améliorer. Peugeot a obtenu la certification de ses objectifs carbone scope 1 et 2 par la SBTi et a établi des objectifs de scope 3. La fusion de facto de Peugeot avec FCA en une nouvelle société appelée Stellantis a interrompu le dialogue visant à assurer un engagement ferme en faveur de la neutralité carbone d'ici à 2050 et de l'intégration de la taxonomie de l'UE comme variable clé dans sa stratégie de transition. Ces deux points seront réintroduits dans nos échanges avec la nouvelle entité parallèlement à l'indice de référence CA100+ récemment publié, et aux discussions sur les positions et la stratégie en matière de politique publique de la future entreprise relatives au changement climatique.

1. Note d'Iberdrola : Le pourcentage de 75 % pourrait potentiellement augmenter jusqu'à 81 % si l'on inclut deux autres États américains, qui seront sur la trajectoire de la décarbonation d'ici à 2025.  
Ref. [https://www.iberdrola.com/wcorp/gc/prod/en\\_US/inversores/docs/Outlook\\_2020\\_2025\\_Financial\\_Management\\_3.pdf](https://www.iberdrola.com/wcorp/gc/prod/en_US/inversores/docs/Outlook_2020_2025_Financial_Management_3.pdf)

## ENCOURAGER LES ENTREPRISES DANS LESQUELLES NOUS INVESTISSONS «À ALIGNER LEURS STRATÉGIES SUR LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS.»

Au cours des deux dernières années, nous avons engagé un dialogue collectif avec Air France et Renault. Notre engagement auprès de Renault a franchi une étape importante cette année lorsque l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 pour ses activités européennes, ce qui représente 68 % de son chiffre d'affaires 2020. Renault s'est également engagé à réduire ses émissions de 50 % par rapport à 2010 dans les 10 prochaines années. Air France a également réalisé des progrès dans trois domaines. La société travaille à la présentation de ses objectifs pour la certification SBTi et à la publication de son premier rapport *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD), qui inclura sa stratégie pour parvenir à la neutralité carbone, et l'augmentation de l'utilisation des biocarburants dans ses opérations. En raison de la pandémie et de son impact sur les compagnies aériennes, le dialogue a été suspendu.

Au cours de l'année 2020, nous avons poursuivi nos échanges avec Danone qui déploie une stratégie climatique depuis plusieurs années et a atteint ses objectifs d'émissions scope 1, 2 et 3 en 2019, avec cinq ans d'avance sur le calendrier. Dans ses efforts pour intégrer les enjeux climatiques dans l'activité de la société, Danone est allé plus loin en communiquant le coût des émissions carbone de ses bénéficiaires avec un Bénéfice Net par Action (BNPA) ajusté du coût du carbone.

Nous saluons également ses efforts pour aligner ses activités sur la trajectoire 1,5° C. Les discussions ont porté sur une bonne compréhension de sa chaîne de valeur (en amont et en aval), sa stratégie pour atteindre la neutralité carbone (y compris la séquestration du carbone dans les sols et les crédits carbone), et les méthodologies sous-jacentes pour y parvenir. Enfin, Danone inclut pour la première fois une analyse de scénarii dans son **Document de Référence 2020**, une *best practice* selon les recommandations de la TCFD.

### Dans la région Asie-Pacifique

Nous avons mené le dialogue au nom de CA100+ avec PTT Public Company et soutenu les investisseurs qui menaient l'engagement avec la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) et la société Anhui Conch, spécialisée dans la production de ciment. Cette année, nous avons également pris la tête de l'engagement avec deux autres sociétés : Sinopec et Power Asset Holdings. Dès son lancement, nous avons introduit le **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**, dans les échanges que nous conduisons avec PTT, Sinopec et Power Asset Holdings.

Le dialogue avec les compagnies pétrolières et gazières chinoises Sinopec et CNOOC s'est avéré encourageant, notamment en raison de l'engagement de la Chine à parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2060. Les deux entreprises travaillent à la définition de leur stratégie de transition pour atteindre cet objectif. Nous nous réjouissons de poursuivre ce dialogue au fur et à mesure des avancées de ces entreprises vers la neutralité carbone et de leurs plans concrets en faveur de la transition climatique.

## L'ALIGNEMENT DU LOBBYING CLIMATIQUE DES ENTREPRISES

Les activités de lobbying des entreprises qui sont incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris présentent des risques importants pour les investisseurs et pour nos économies. En effet, les retards accumulés dans la mise en œuvre de cet Accord augmentent les risques physiques engendrés par le changement climatique, menacent la stabilité économique et introduisent de l'incertitude et de la volatilité dans nos portefeuilles. Les associations professionnelles et autres organisations politiquement actives qui agissent au nom des entreprises mais qui, malheureusement, s'opposent trop souvent au progrès sont particulièrement préoccupantes. Nous pensons que l'alignement du lobbying climatique sur les objectifs de l'Accord de Paris aide à atténuer ces risques et contribue positivement à la valeur à long terme de nos portefeuilles d'investissement.

En 2018, avec l'IIGCC, l'Église d'Angleterre et AP7, nous avons publié les « **Attentes des investisseurs européens en matière de lobbying climatique des entreprises** ». Ce document a servi de base aux discussions entre les investisseurs qui font partie de Climate Action 100+ et 57 des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre européens. **Ces attentes sont au nombre de quatre** : l'engagement des entreprises à faire pression en faveur des objectifs de l'Accord de Paris, l'évaluation de l'alignement du lobbying direct et indirect sur

ces objectifs, la prise de mesures correctives en cas de désalignement, et la transparence sur ces efforts.

Les investisseurs sont parvenus à un accord avec 20 grandes entreprises européennes pour aligner leurs activités de lobbying sur l'Accord de Paris, y compris l'engagement de publier des rapports. Plusieurs d'entre elles, dont BP, Shell, Equinor, Eni et Total, ont par la suite quitté certaines associations professionnelles américaines où elles ont identifié des divergences irréconciliables sur la politique climatique.

Nous avons ensuite porté notre attention sur les États-Unis :

- En 2019, en collaboration avec Ceres et Boston Trust Walden, nous avons contribué à l'élaboration d'une lettre adressée aux 47 entreprises américaines membres de Climate Action 100+, présentant **nos attentes** pour le compte de 200 investisseurs institutionnels gérant 6500 milliards de dollars. Plus de la moitié des entreprises ciblées ont réagi,

- En 2020, nous avons participé à la coordination d'une **lettre de suivi** pour chacune de ces entreprises,
- Nous avons rédigé et soumis une nouvelle résolution d'actionnaires lors de l'assemblée générale de Chevron pour lui demander d'aligner son lobbying climatique sur l'Accord de Paris. Elle a obtenu un vote historique à la majorité,
- Nous aidons également à coordonner les engagements des investisseurs sur ce sujet via Ceres et l'Interfaith Centre on Corporate Responsibility (ICCR). Notre résolution est utilisée par d'autres investisseurs comme modèle pour soumettre leur propre résolution.



En 2020, nous avons été le principal auteur d'une nouvelle résolution d'actionnaires visant à obtenir un rapport sur le lobbying climatique d'Exxon Mobil, Chevron, Delta Airlines et United Airlines. Notre résolution a fait l'objet d'un vote majoritaire à 53,5 % lors de l'assemblée générale de Chevron (**une première pour une proposition liée au climat vis-à-vis de Chevron**), d'un vote à 46 % chez Delta Airlines et à 31,5 % chez United Airlines. Nos propositions ont été soutenues par CA100+ et par CalPERS. Nous considérons ces résultats comme une preuve solide de la valeur accordée à ces informations par les investisseurs, d'autant qu'il s'agissait d'une résolution inédite encore jamais présentée par un investisseur.

Elle met en lumière le fossé qui sépare les ambitions nationales de la mise en œuvre de l'Accord de Paris : « Des écarts critiques subsistent entre les engagements des gouvernements nationaux et les mesures nécessaires pour prévenir les pires effets du changement climatique. Les entreprises ont un rôle important et constructif à jouer pour permettre aux décideurs politiques de combler ces lacunes. »

Contrairement aux résolutions portées sur ce sujet par les investisseurs depuis une décennie, axées sur la supervision du conseil d'administration et la publication complète des dépenses de lobbying, notre résolution va un cran plus loin. Le contenu du lobbying des entreprises sur le changement climatique – en particulier le lobbying indirect par le biais d'associations professionnelles et autres organisations de plaidoyer en matière de politiques publiques – est généralement indisponible pour les investisseurs. À travers cette résolution, nous cherchons ainsi à faire évaluer les efforts de lobbying de chaque entreprise par rapport à l'objectif de température fixé par l'accord de Paris, par le seul organe indépendant ayant accès aux informations nécessaires pour cette analyse approfondie, à savoir le conseil d'administration.

Bien que de nombreuses entreprises intègrent des processus internes pour s'assurer que leurs activités de lobbying sont alignées sur les intérêts à long terme de l'entreprise, notre résolution leur demande d'utiliser l'objectif « bien inférieur à deux degrés » de l'Accord de Paris comme boussole pour guider leur activité de lobbying en matière de changement climatique.

À la fin de l'année, Chevron a publié **un rapport** sur le lobbying climatique en réponse au vote majoritaire historique sur notre résolution. Le rapport indique que Chevron utilisera ses capacités, ses actifs et son expertise pour réaliser des progrès vers la neutralité carbone de l'Accord de Paris. Le rapport de Chevron présente des points saillants de ses récents engagements auprès de quatre associations professionnelles américaines en matière de politique climatique, expliquant qu'il a participé à la création d'un Comité de pilotage du carbone au sein d'une organisation et a contribué à déplacer l'opposition historique de ce groupe sur la tarification du carbone vers l'évaluation des propositions au cas par cas. Le rapport fournit également des détails sur les travaux liés au climat entrepris par 18 associations professionnelles américaines et, bien que ces descriptions se concentrent exclusivement sur des efforts positifs, elles constituent la preuve d'une analyse spécifique conduite en réponse à notre résolution. Le rapport note également que la société prend en compte le lobbying climatique dans son évaluation des associations professionnelles.



Même si le rapport de Chevron ne répond pas aux normes de certaines grandes compagnies pétrolières européennes, et n'aborde pas tous les éléments de notre résolution, la société reste ouverte à nos propositions et souhaite améliorer sa transparence en matière de lobbying. Notre dialogue très constructif avec l'entreprise se poursuit.

Début 2020, Exxon s'est vu accorder l'autorisation par la Securities and Exchange Commission d'exclure notre résolution des votes de son AG, malgré nos longues objections écrites. Nous avons donc à nouveau soumis notre résolution pour la saison des votes 2021.

Nous avons également rencontré Delta Airlines et United Airlines pour discuter de notre résolution, ainsi que ConocoPhillips et Walmart. ConocoPhillips a publié un bref rapport sur son site Web et Walmart nous a mis en relation avec la **Business Roundtable**, qui nous a fourni un aperçu de sa nouvelle politique sur le changement climatique et pour laquelle nous avons pu faire part de nos remarques. Nous avons également signé une lettre d'investisseurs adressée à Boeing concernant la législation climatique dans l'État de l'Oregon.

## AIDER LES ENTREPRISES À ÉLIMINER PROGRESSIVEMENT LE CHARBON

Notre politique charbon constitue un élément fondamental de nos efforts pour aligner progressivement nos portefeuilles sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le cœur de cette politique est d'aligner l'intensité carbone pour la production d'électricité dans nos portefeuilles sur le Scénario de Développement Durable de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'ici à 2025. La nécessité de passer d'une énergie à haute intensité carbone à une énergie à faible émission est particulièrement préoccupante en Asie, où le charbon reste la principale source pour produire de l'électricité et où les services publics représentent 23 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre<sup>2</sup>.

Nous nous engageons auprès des entreprises en portefeuille impliquées dans la production d'électricité à partir du charbon pour vérifier leur intensité d'émissions et les encourager dans leurs objectifs de décarbonation. Le seuil actuel d'intensité carbone de la production d'énergie fixé par notre politique est de 463 g CO<sub>2</sub>e/KWh, avec une réduction progressive jusqu'à l'objectif de l'AIE, soit 346 g CO<sub>2</sub>e/KWh.

En Asie, des entreprises, bien qu'elles n'aient pas respecté notre seuil, ont pris des engagements crédibles pour réduire leur dépendance au charbon à un niveau compatible avec le scénario de l'AIE. Nous suivons de près la mise en œuvre de leurs plans de décarbonation.

Dans le cadre de la revue annuelle de notre liste d'émetteurs sous surveillance, nous réévaluons toutes les entreprises concernées et engageons avec elles le dialogue. En 2020, nous avons constaté à la fois des progrès tangibles, comme pour CLP Holdings, et un manque de progrès pour deux entreprises, avec pour conséquences leur placement sur notre liste d'exclusion, et la cession de nos titres.

Le cas de CLP Holdings illustre les avantages du dialogue. CLP Holdings a en effet réalisé des progrès louables. La société a développé une stratégie climatique conforme aux recommandations de la TCFD. Elle a resserré son objectif de décarbonation pour 2050 en fixant une réduction des émissions de 80 % par rapport aux niveaux de 2007 et en fixant de nouveaux objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040 à réviser au moins tous les cinq ans. Elle s'est engagée à ne plus utiliser d'électricité produite à partir du charbon et à éliminer progressivement tous ses autres actifs à base de charbon.

2. Source : International Energy Agency (IEA) World Energy Outlook 2020.

# PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préserver la biodiversité de la planète est une priorité. Cette préoccupation n'est pas nouvelle pour BNPP AM, nos travaux sur la déforestation et le changement climatique, par exemple, ciblent deux des principaux facteurs à l'origine de la perte de biodiversité mondiale, mais d'autres enjeux sont à prendre en compte.

Les pesticides systémiques, en particulier les néonicotinoïdes, sont associés à des baisses alarmantes des pollinisateurs, y compris les insectes et les oiseaux, depuis des années. Nous avons contribué à l'organisation d'une réunion d'investisseurs avec la société PepsiCo et deux scientifiques de premier plan pour discuter de l'impact mondial de ces pesticides. L'amorce du dialogue a permis de poser les bases d'une compréhension commune de l'état actuel de la science et a notamment contribué à faire évoluer le point

de vue de l'entreprise sur ces pesticides omniprésents. Ainsi, ces échanges ont incité PepsiCo à créer un groupe de travail Neonics au sein de son Global Pesticide Council, un groupe composé de hauts dirigeants de l'entreprise chargé de surveiller et d'évaluer les problèmes de pesticides, et qui dirige les politiques et les programmes de PepsiCo.

Au cours de l'année 2020, nous avons engagé le dialogue avec 38 entreprises sur des questions de biodiversité allant de l'agriculture régénérative à l'utilisation de pesticides, en passant par la préservation de la réserve naturelle de l'Arctique. Les secteurs couverts incluent la finance, la chimie, les services aux collectivités, l'exploitation minière, le papier et la sylviculture, ainsi que les entreprises du secteur de l'alimentaire et des boissons.

La plupart des entreprises n'ont pas encore de stratégie dédiée à la biodiversité et ont, tout au plus, des programmes sur la biodiversité couvrant une petite part de leurs activités. Une grande partie de notre travail vise à les encourager à développer une réflexion stratégique sur la manière de traiter leurs impacts négatifs sur la biodiversité.

La société Solvay en est un bon exemple. Celle-ci s'est récemment engagée à réduire la pression qu'elle exerce sur la biodiversité de 30 % d'ici à 2030, principalement en matière d'émissions de carbone, d'eutrophisation de l'eau douce, d'écotoxicité marine et d'acidification des sols. Par exemple, la société a commencé à réduire le niveau de pollution de ses installations en réduisant son intensité lumineuse la nuit.

## ZOOM SUR LA TASKFORCE ON NATURE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

Nous sommes ravis de voir la question de la biodiversité à l'agenda des investisseurs institutionnels et des entreprises. En 2020, un groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (« **Taskforce for Nature Related Financial Disclosures** » – TNFD) a été mis en place, avec un rôle de leadership et une participation active du Groupe BNP Paribas. La TNFD définira un cadre de reporting permettant à l'industrie financière d'identifier, de mesurer et de réduire ses différents impacts sur la biodiversité. Cet effort est calqué sur celui de la TCFD, dédiée au climat, mais aura une portée beaucoup plus large.

## LES DONNÉES D'IMPACT DES ENTREPRISES SUR LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU CRUCIAL

Au cours du premier trimestre 2020, en collaboration avec d'autres asset managers, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt dans le but de développer et de mettre en œuvre un outil innovant de mesure de l'impact des investissements sur la biodiversité à grande échelle. Le processus a été guidé par un ensemble de principes pour le développement d'outils de recherche, et nous sommes reconnaissants du soutien des experts Global Canopy, WWF, ZSL, CDC Biodiversité,

UNEP WCMC, and Capitals Coalition, pour ne citer que quelques partenaires clés qui ont contribué à l'initiative. Un consortium de deux organisations, Iceberg Data Lab et I Care & Consult, a été sélectionné pour développer l'outil ; les travaux sont en cours. Pour renforcer notre action, nous avons également lancé une déclaration publique d'investisseurs qui a reçu le soutien de 30 investisseurs institutionnels gérant 7 000 milliards d'euros d'actifs.

La pollution lumineuse est une véritable menace pour la biodiversité et est encore à peine abordée par les entreprises de produits chimiques.

Alors que les entreprises de produits chimiques délaissent les matières premières fossiles au profit de la chimie biologique, elles s'exposent au risque de surexploitation des sols.

Consciente de cela, l'entreprise Croda s'est engagée à économiser plus de terres qu'elle n'en utilise d'ici à 2030. Notre dialogue avec les entreprises de produits chimiques vise à mieux comprendre comment chacune d'entre elles prévoit de réduire significativement son impact négatif sur la biodiversité. Nous les encourageons également à augmenter leurs objectifs liés à l'eau, et ce, sur des bases scientifiques.

Pour préserver la nature, nous devons préserver les terres, en particulier les zones non touchées qui restent des habitats critiques pour la faune et la flore sauvages. Nous avons par exemple participé à un dialogue avec Bank of America pour la convaincre de ne pas financer

des opérations dans la réserve naturelle de l'Arctique. La banque a finalement annoncé qu'elle ne fournirait pas de financement pour les activités d'exploration ou de production de pétrole en Arctique. Elle était la dernière banque américaine à le faire. L'un des premiers actes officiels du Président Biden a été de placer un moratoire temporaire sur le forage dans l'Arctique.

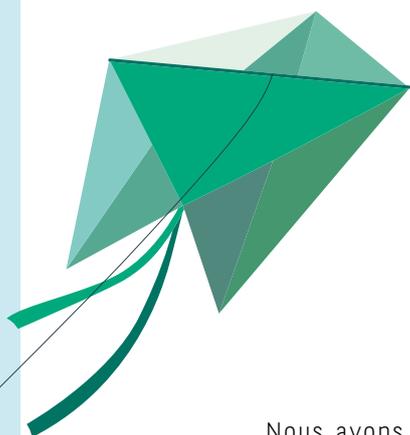
Nous travaillons également avec d'autres investisseurs pour développer un engagement collectif axé sur la perte de la biodiversité, et avons été ravis de présider la première réunion d'un groupe de travail informel coordonné par les PRI sur le sujet. Nous avons également contribué à l'élaboration du [Ceres Investor Guide to Deboisement and Climate Change](#), dans le cadre du *Investor Action on Biodiversity*, un document de travail des PRI. Nous avons également pris part aux [PRI's Investor Expectations for the Aviation Sector](#), développées pour CA100+. Nous y avons notamment souligné la nécessité de tenir compte des impacts sur la biodiversité lors de l'évaluation des carburants d'aviation durables.

### Mettre fin à la déforestation

La déforestation est à la fois l'une des causes du changement climatique et de la perte de biodiversité. Cet enjeu est au centre de nos travaux, conformément à notre GSS. C'est pourquoi, en 2020, nous avons entrepris le dialogue avec 16 entreprises sur trois produits de base : le soja, la viande d'origine bovine et l'huile de palme.

Nous avons dialogué avec les négociants de matières premières à la recherche d'un engagement clair pour mettre fin à la déforestation dans la région brésilienne du Cerrado. Cette région, de la taille de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne réunies, est devenue une zone de production de soja en plein essor. Par ailleurs, le Cerrado abrite plus de 1 600 espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles, et plus de 10 000 espèces de plantes, dont près de la moitié ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde.

Nous avons également participé à une initiative d'investisseurs ciblant les principaux transformateurs de viande brésiliens JBS, Marfrig et Minerva.



Nous avons joué un rôle de premier plan lors d'une réunion conjointe avec ces trois entreprises pour discuter de leurs efforts respectifs pour retracer leurs chaînes d'approvisionnement, suivie de lettres au cours de l'été demandant des engagements formels assortis de délais pour une traçabilité complète.

En effet, la traçabilité exhaustive de chaque matière première est essentielle pour mettre fin à la déforestation. Cependant, la complexité des chaînes de valeur de la viande bovine et du soja rend cette traçabilité extrêmement difficile. Actuellement, il n'existe pas de mécanismes permettant de retracer entièrement les fournisseurs indirects dans ces chaînes très complexes.

Depuis quelque temps, nous menons un dialogue constructif avec Carrefour, le géant français de la distribution alimentaire, dans le cadre de la coalition d'investisseurs PRI CERES Sustainable Forest. Signataire du Manifeste de Cerrado, Carrefour qui s'engage auprès des distributeurs de viandes et de soja, a réalisé des progrès louables. Mais la société reste confrontée à des défis en matière de traçabilité des fournisseurs indirects. Carrefour a rejoint la Forest Positive Coalition of Action, menée par 18 entreprises membres du Consumer Goods Forum représentant ensemble 18 000 milliards de dollars de valeur marchande. Leur objectif est double : tirer parti de l'action collective pour mettre fin à la

déforestation, à la dégradation et à la conversion forestières des principales chaînes d'approvisionnement des produits de base, tout en soutenant la gestion, la conservation et la restauration durables des forêts.

Nous avons eu des discussions similaires avec Casino, un autre distributeur alimentaire français, qui a une présence locale au Brésil et qui est confronté aux mêmes difficultés. Casino et Carrefour ont annoncé en novembre 2020 qu'ils intégreraient des clauses dans les contrats de leurs fournisseurs, afin de cesser d'acheter du soja à partir de terres déboisées dans la région du Cerrado à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

BNPP AM siège au Technical Advisory Group de la ZSL SPOTT huile de palme et pâte à papier. Créé par ZSL (Société zoologique de Londres), SPOTT (*Sustainability Policy Transparency Toolkit*) évalue la transparence des producteurs, des transformateurs et des négociants de matières premières concernant leur organisation, leurs politiques et leurs pratiques liées aux questions ESG. SPOTT compare chaque année les entreprises de sylviculture tropicale, d'huile de palme et de caoutchouc naturel sur plus de 100 indicateurs sectoriels pour mesurer leurs progrès au fil du temps. Dans le cadre de cette initiative, nous avons contacté trois sociétés indonésiennes et malaisiennes de matières premières agricoles incluses dans nos portefeuilles pour les encourager à

dialoguer avec la ZSL SPOTT, en vue d'évaluer la transparence de leurs producteurs et négociants en matières premières agricoles.

Notre responsable stewardship pour les Amériques est membre d'un groupe consultatif multipartite, chargé d'éclairer l'élaboration de la stratégie de la Norway's International Climate and Forest Initiative (NICFI) visant à lutter contre la finance qui contribue à la déforestation.

## Eau, exploitation minière et résidus

L'un des objectifs de notre GSS est d'améliorer la gestion efficiente de l'empreinte eau de nos portefeuilles d'investissement, avec une attention particulière pour les zones soumises à des contraintes hydriques et les secteurs qui consomment beaucoup d'eau. Nous travaillons également à la mesure et au reporting de l'empreinte eau de nos portefeuilles.

Nous commençons à mobiliser les entreprises de secteurs fortement consommateurs d'eau opérant en zone de stress hydrique, en vue d'améliorer significativement la gestion efficiente de cette ressource tout en assurant son accès aux populations locales. Nous avons commencé par demander aux entreprises minières de mieux gérer leurs résidus.

## NOUS TRAVAILLONS ÉGALEMENT À LA MESURE ET AU REPORTING DE L'EMPREINTE EAU DE NOS PORTEFEUILLES.

Nous avons rencontré huit sociétés minières en 2020 à la suite de la publication du Global Industry Standard on Tailings Management, élaboré par un groupe d'experts pluridisciplinaire et qui vise à prévenir des défaillances catastrophiques et à améliorer la sécurité des installations de dégazage des mines dans le monde entier. Cette publication constitue un tournant majeur en termes de transparence, de responsabilité et de protection des droits des personnes affectées par les projets. Nous avons discuté de ces changements avec les entreprises pour identifier les principaux défis liés à la mise en œuvre de ces nouvelles normes. La plupart des entreprises que nous avons rencontrées font partie de la **Global Tailings Review**, lancée conjointement par le Conseil international des mines et métaux (ICMM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les Principes pour l'investissement responsable (PRI), et qui vise à analyser les pratiques des sociétés minières pour établir une norme internationale. Cette initiative est née suite à la rupture du barrage de Brumadinho au Brésil, exploité par l'entreprise Vale en 2019. Les sociétés étaient pleinement conscientes des changements attendus dans la gouvernance. Elles soutiennent des normes plus strictes pour restaurer la confiance dans le secteur minier. Les membres de l'ICMM ont confirmé que la mise

en œuvre de cette norme serait finalisée dans un délai de trois ans pour tous les barrages classés dans la catégorie des conséquences potentielles extrêmes et très élevées, et dans un délai de cinq ans pour les autres. Cela devrait conduire à un environnement plus transparent pour la gestion des résidus miniers, et devrait faciliter l'évaluation par les investisseurs de l'exposition au risque au niveau des entreprises et des actifs.

### Engagement ESG dans la dette souveraine

L'année dernière, nous avons assisté à l'émergence de la prise en compte ESG dans notre dialogue avec les gouvernements en tant qu'investisseur en dette souveraine. En novembre 2020, les PRI – sous la direction du *PRI Sovereign Debt Advisory Committee*, dont nous sommes membres –, ont publié un article intitulé « Engagements ESG pour les investisseurs en dette souveraine ». Dans cet article, les investisseurs ont reconnu à quel point le rôle des détenteurs d'obligations souveraines était sous-estimé. En 2020, nous avons noué le dialogue avec les gouvernements d'Italie et d'Espagne avec pour objectif de sensibiliser leurs Trésors respectifs à la nécessaire intégration des considérations ESG dans leurs programmes de financement. Avec les responsables du

gouvernement espagnol, nous avons centré le dialogue sur la stratégie de décarbonation du pays et sur le marché du travail. Avec les responsables italiens, notre dialogue s'est concentré sur leurs projets d'émission d'obligations vertes comme outil de financement des efforts de décarbonation du pays.

### Engagement sur les obligations vertes

Il est essentiel pour nous d'assurer un suivi des obligations vertes dans lesquelles nous investissons, et de veiller à ce que les promesses faites en termes d'utilisation des fonds et d'impact positif soient tenues. Nous échangeons avec les émetteurs dans le cadre de notre évaluation ex-post pour comprendre comment ils mesurent l'impact des projets ou activités sous-jacents financés par leurs obligations vertes. Nous leur prodiguons nos conseils pour améliorer la mesure ou l'impact si nécessaire. En 2020, nous avons ainsi réalisé 20 évaluations ex-post auprès d'émetteurs d'obligations vertes, qui ont répondu à nos attentes.

# L'ÉGALITÉ ET LA CROISSANCE INCLUSIVE

Ce thème, qui constitue le troisième pilier de notre GSS, a été particulièrement mis en lumière en 2020. En effet, les inégalités sociales ont été exacerbées par les conséquences de la pandémie sur les travailleurs de première ligne, les communautés ethniques et d'autres populations vulnérables.

Nous collaborons avec une coalition de 10 investisseurs institutionnels qui représentent 4000 milliards de dollars d'encours, pour développer un programme de dialogue à destination des entreprises sur le thème de la résilience. Nous sommes convaincus que les leçons tirées de la pandémie nous permettront d'affronter l'avenir en meilleure position. Une série de questions est posée à une cinquantaine d'entreprises globales de différents secteurs pour initier un dialogue sur les éléments clés de la résilience, identifier et encourager les meilleures pratiques.

Notre stratégie, qui met l'accent sur la gestion des ressources humaines, comprend des questions allant de la supervision par le conseil d'administration de la gestion du capital humain aux questions sur l'allocation du capital, y compris la rémunération des dirigeants. Nous nous interrogeons également sur la façon dont les conseils d'administration évaluent la contribution de leur entreprise à la robustesse des principaux garde-fous sur lesquels elles s'appuient pour générer de la valeur à long terme, y compris la stabilité du climat et des écosystèmes, la solvabilité et l'intégrité de l'État, et un large accès aux soins de santé. Nous avons également initié un dialogue avec Amazon.com et Hilton Worldwide sur ces questions.

Un autre aspect crucial de ce thème est l'impôt sur les sociétés. L'évasion fiscale généralisée des entreprises – ou même l'apparition de pratiques fiscales agressives – nuit à la confiance en la fiscalité et, en fin de compte, à la résilience de la société dans son ensemble. Avec B Team, une initiative qui prône des pratiques commerciales plus centrées sur la durabilité, y compris des pratiques fiscales équitables et transparentes, nous avons participé à un appel informel avec des sociétés américaines pour discuter de ces questions. Nous avons également évoqué, lors de la Conférence internationale de lutte contre la corruption, l'importance pour les investisseurs de voir les entreprises établir des reportings fiscaux pays par pays.





Nos engagements en faveur des travailleurs les plus vulnérables sur les chaînes d'approvisionnement des entreprises se sont également poursuivis, notamment avec Broadcom, Microchip et Western Digital, pour encourager des politiques et des procédures plus solides afin de protéger les droits humains fondamentaux des travailleurs à l'échelle mondiale. Ces discussions ont été motivées par de faibles scores sur l'indicateur de « Know the Chain », qui classe les entreprises sur leurs poli-

tiques et procédures pour lutter contre le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. L'un des principaux thèmes de ces discussions est le sort des travailleurs migrants, qui quittent leur pays pour travailler, et qui se retrouvent à devoir payer des « agences de recrutement ». Nous encourageons les entreprises à interdire ces frais de recrutement et à prendre des mesures pour faire en sorte que les travailleurs soient remboursés.

Nous sommes pleinement convaincus de l'importance de l'engagement collectif avec d'autres investisseurs institutionnels pour partager les meilleures pratiques, apprendre les uns des autres, combiner nos efforts et ainsi faire face aux principaux risques systémiques. Au cours de l'année, nous nous sommes régulièrement entretenus avec Ceres, les PRI, Interfaith Center on Corporate Responsibility, l'Investor Alliance for Human Rights et Human Capital Management Coalition. Nous avons également participé aux réunions du Council of Institutional Investors Corporate Governance Advisory Council et du Harvard Law School Institutional Investor Forum.

#### FOCUS SUR LA « GNI »

Notre Responsable Stewardship Amériques, Adam Kanzer, fait partie du comité de direction de l'Investor Alliance for Human Rights, et représente BNPP AM au conseil d'administration de la Global Network Initiative (GNI), qui vise à faire face aux menaces à la liberté d'expression et à la vie privée dans la sphère numérique. Au cours de l'année, la GNI a accueilli David Kaye, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, en tant que président indépendant, et plusieurs nouveaux membres, dont la Fondation Wikimedia et Line, la première entreprise asiatique à rejoindre l'organisation. Au total, la GNI représente 14 grandes entreprises de communication et de technologie de l'information, et plus de 50 membres universitaires, de la société civile et investisseurs.

# VOTE PAR PROCURATION

Chaque année, nous révisons **notre politique de vote** afin de prendre en compte l'évolution des codes et des pratiques de gouvernance d'entreprise, ainsi que les enseignements tirés de notre propre expérience.

Pour la saison des votes 2020, nous avons modifié trois aspects de notre politique :

- nous avons intensifié nos attentes en matière de diversité des genres au sein des conseils d'administration des entreprises,
- nous avons introduit des règles concernant la durée et les termes du mandat des administrateurs,
- nous avons inscrit dans notre politique une limite à la durée du mandat des auditeurs.

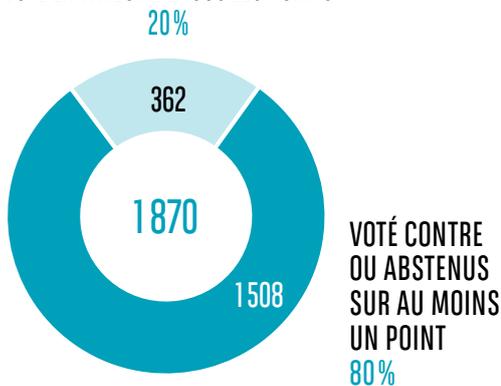
## STATISTIQUES DE VOTES 2020

### Nombre d'assemblées générales

	Total	Europe	Amérique du Nord	Japon	Autres
2020	1870	923	476	130	341
	100 %	49,4 %	25,5 %	7,0 %	18,2 %
2019	1758	827	450	121	360
	100 %	47,0 %	25,6 %	6,9 %	20,5 %
2018	1464	618	438	126	282
	100 %	42,2 %	29,9 %	8,6 %	19,3 %

### Nombre d'assemblées générales lors desquelles nous avons voté

#### VOTÉ EN FAVEUR DE TOUS LES POINTS



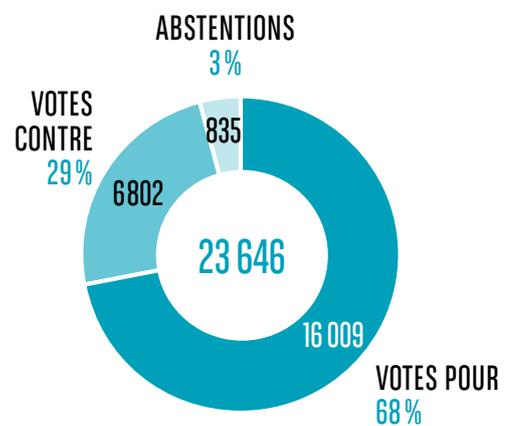
### Taux d'abstention ou d'opposition



### % de nominations rejetées



### Nombre de résolutions votées



Il y a eu une forte augmentation de notre taux d'opposition qui est passé de 27,8 % en 2019 à 32,3 % en 2020, principalement en raison des changements dans notre politique de vote. Par ailleurs, nous avons continué de manifester notre désaccord quant aux rémunérations excessives et non justifiées des dirigeants (58 % d'opposition).

Nous avons pour politique de ne pas approuver les états financiers ni les rapports des administrateurs et des auditeurs d'entreprises si la société a commis de graves violations des Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (dans certaines régions, nous n'approuverons pas le quitus au conseil d'administration et à la direction et la nomination du conseil). Il est à noter que, si nous excluons les sociétés que nous considérons comme contraires à ces Principes, nous

pourrions néanmoins avoir une exposition minimale via certains de nos ETF<sup>3</sup>.

En 2020, nous nous sommes opposés à 451 résolutions portant sur 66 sociétés, soit parce que nous considérons qu'elles étaient susceptibles de violer un ou plusieurs principes du Pacte Mondial des Nations Unies, soit parce qu'elles publiaient des informations sociales ou environnementales insuffisantes.

Nous ferons de même lorsqu'une entreprise ne communiquera pas convenablement sur son empreinte carbone (émissions Scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communiquera ni ne souhaitera dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques ou sur sa stratégie de lobbying climatique.

Nous avons soutenu 94 % des résolutions d'actionnaires sur le changement climatique et déposé quatre résolutions sur le lobbying climatique (chez Chevron, Delta, United et Exxon).

Nous avons voté en faveur des résolutions d'actionnaires lorsqu'elles étaient conformes aux intérêts à long terme de la société. Cependant, nous nous sommes abstenus lorsque la résolution n'était pas pertinente pour la société ou si la demande était déjà appliquée, dans la pratique. Le détail de nos votes est à retrouver dans notre [rapport de vote 2020](#).

## LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE SUR LA DÉMOCRATIE ACTIONNAIRE

En 2020, la majorité des assemblées générales annuelles dans le monde se sont tenues à huis clos, sans la présence physique des actionnaires. Les sociétés ont adapté la manière dont les actionnaires peuvent exercer au mieux leurs droits : certaines ont utilisé des solutions digitales, mais sans interaction en direct avec les actionnaires (assemblée virtuelle), tandis que d'autres ont accepté plus d'interactions lors de l'assemblée générale (en acceptant des questions écrites ou en direct). À la suite de changements majeurs rendus possibles par l'adoption de législations d'urgence dans de nombreux pays en pleine pandémie de Covid-19, nous avons travaillé avec les émetteurs, les régulateurs et les actionnaires pour garantir que les assemblées générales puissent avoir lieu en 2020 en respectant des règles de base pour protéger les droits fondamentaux des actionnaires. Nous avons également joué un rôle actif pour développer avec l'ICGN un point de vue sur « [L'avenir des assemblées générales annuelles](#) » afin de fournir une vision et un guide de ce à quoi pourrait ressembler dans le futur les assemblées

générales. Malgré ces circonstances inédites, ce dispositif révisé n'a toutefois pas changé la manière dont BNPP AM, en tant qu'actionnaire actif, a analysé les résolutions et voté lors des AG 2020, tout en opérant un dialogue actif avec les sociétés tout au long de l'année. BNPP AM estime que les entreprises devraient recourir à une allocation de capital responsable – encore plus compte tenu de la pandémie de Covid-19 – qui ne compromette pas la stratégie long terme des entreprises et qui tienne compte des potentiels déséquilibres sociaux résultant de la crise. Nous avons ainsi recommandé aux entreprises de divulguer explicitement comment l'impact de la pandémie a été pris en compte et a affecté leurs décisions d'allocation de capital, leurs stratégies commerciales, leurs plans de développement durable, leurs salariés et autres parties prenantes au sens large. Nous avons voté contre les propositions de dividendes si les dividendes étaient jugés irresponsables : en 2020, nous nous sommes opposés à 8,7 % des propositions de dividendes (contre 2,7 % en 2019).

3. Pour en savoir plus, consultez nos politiques de [RBC](#) et de [vote](#).

## UN EXAMEN ATTENTIF DE LA DIVERSITÉ AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'un de nos objectifs est d'encourager les entreprises à offrir de meilleures opportunités aux femmes.

Nous sommes convaincus qu'une plus grande diversité de genres au sein des conseils d'administration améliore l'efficacité de la gouvernance d'entreprise.

Depuis 2019, la politique de vote de BNPP AM contient une disposition explicite sur la féminisation des conseils d'administration, en vertu de laquelle nous nous opposons à tous les administrateurs masculins si aucune femme ne siège au conseil d'administration, dans le monde entier. Pour l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à partir de 2020, nous avons renforcé notre politique de vote avec un seuil minimum de 30 % de femmes au conseil, et un vote systématique contre tous les administrateurs masculins si le conseil n'est pas au moins composé à 20 % de femmes. Sous certaines conditions, nous pourrions soutenir les candidats masculins dans des conseils d'administration ayant entre 20 % et 30 % de femmes, par exemple en cas d'augmentation significative par rapport aux années précédentes ou d'engagement de la société à atteindre le seuil de 30 % dans les deux ans.

Nous avons rejeté la nomination de 36 % des administrateurs proposés pour des raisons de déséquilibre entre les genres, contre 29 % en 2019.

Nous avons également sélectionné un petit nombre d'entreprises pour initier un dialogue sur cette question. Sur les 23 entreprises que nous avons contactées (12 en Europe et 11 en Amérique du Nord), nous avons poursuivi un dialogue nourri avec 14 d'entre elles, dont la moitié a accepté d'améliorer sa diversité de genre en amont de son assemblée générale. Ainsi, nous avons soutenu les élections au conseil d'administration de Segro Reit Plc, BT Group Plc, Logitech International et Comcast car elles ont atteint ou dépassé notre seuil de 30 % de femmes.

Nous avons reçu des réactions encourageantes – mais pas définitives – de la part de trois entreprises et nous continuons le dialogue avec elles. Nous avons voté contre les administrateurs masculins des neuf entreprises qui n'ont pas répondu à notre appel ou pour lesquelles nos requêtes n'ont pas abouti.

Notons qu'à partir de 2025, nous appliquerons un seuil de 40 % de femmes au conseil d'administration.

## PROCESSUS

Nous entamons le dialogue avec les entreprises, soit de notre propre initiative, soit à la demande de l'émetteur, et nous nous concentrons généralement sur nos principales positions. L'objectif de ces échanges est triple :

- Communiquer notre politique de vote pour promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance et de préparer les futures assemblées générales ;
- Obtenir un complément d'information sur des projets de résolutions ;
- Faire part de nos éventuelles réserves sur des résolutions contraires à notre politique de vote.

En 2020, nous avons eu 255 interactions avec 140 sociétés dans le cadre du dialogue lié aux votes aux assemblées générales, en augmentation par rapport à 2019 (201 interactions avec 123 sociétés).

Nous avons eu 39 engagements couronnés de succès (soit 27,7 % de nos interactions), en légère baisse par rapport à notre taux de 31,2 % en 2019. Cependant, certaines sociétés ne modifient pas leurs pratiques avant l'année suivante et peuvent donc ne pas être intégrées dans nos statistiques.

### QU'EST-CE QU'UN SUCCÈS POUR NOUS ?

Nous considérons qu'un engagement lié au vote est couronné de succès si la société retire la proposition à laquelle nous nous opposons, ou si nous modifions notre vote en faveur de la proposition après une modification de la résolution de l'émetteur, ou si nous obtenons des informations supplémentaires.

# 39

engagements couronnés de succès

# POLITIQUE PUBLIQUE

En septembre 2019, nous avons publié notre **Public Policy Stewardship Strategy on Sustainability for 2019-2020**. Notre stratégie décrit notre engagement vis-à-vis des politiques publiques concernant nos objectifs en matière de développement durable et au regard de l'agenda politique sur ces sujets. Nous avons notamment souligné notre soutien à l'obligation de publier des informations significatives sur le développement durable et au fait que la finance durable devienne une pratique courante pour tous les acteurs financiers.

Au cours de l'année 2020, BNPPAM a plaidé activement en faveur :

- d'une taxonomie de l'Union Européenne (UE) basée sur des données scientifiques, conforme à son objectif de parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050, qui apporte de la clarté au marché financier tout en contribuant à la collecte de fonds nécessaires pour financer la transition vers une économie neutre en carbone, durable et plus inclusive,

## PLATEFORME EUROPÉENNE SUR LA FINANCE DURABLE

La Plateforme poursuivra l'élaboration de la taxonomie de l'UE – en ce qui concerne les critères de sélection technique des questions environnementales pour les activités qui ne sont pas encore couvertes par la taxonomie actuelle du climat et pour les quatre autres objectifs environnementaux. Elle formulera une recommandation formelle sur la question de savoir s'il convient ou non d'élargir la taxonomie pour couvrir les objectifs sociaux et les activités qui nuisent sensiblement à l'environnement. Elle « surveillera et fera rapport sur les flux de capitaux vers des investissements durables » et « conseillera la Commission sur la politique de financement durable plus largement ».

- d'une taxonomie européenne, et au-delà, qui encadre le financement de la transition et favorise la transparence des entreprises et des finances,
- d'un cadre mondial commun qui permettrait aux taxonomies régionales de coexister dans un marché financier mondialisé, et l'utilisation de la taxonomie de l'UE comme référence pour le développement d'autres taxonomies au regard de son avancée,
- de l'harmonisation des mesures environnementales et des méthodologies sous-jacentes, et de l'amélioration des rapports liés au développement durable, y compris l'expansion et le renforcement de la directive sur les rapports non financiers,
- de l'adoption de la TCFD par les entreprises et les États.

En octobre 2020, la Commission européenne (CE) a lancé la Plateforme de l'UE sur la finance durable en remplacement de son Groupe technique d'experts. BNP Paribas est l'une des trois institutions financières présentes au sein de la Plateforme à travers la nomination de notre Responsable Stewardship & Policy, Helena Viñes Fiestas, rapporteur du groupe de travail *data, usability and policy*, sur les données, l'utilisabilité et les politiques. Tout au long de l'année, nous avons directement répondu à la plupart des consultations lancées par la CE et les Autorités Européennes de Supervision. Nous avons également participé à de nombreux ateliers et événements organisés par les institutions de l'UE ainsi que par l'industrie.

Nos efforts pour développer une taxonomie ne se limitent pas à l'Europe. Par le biais de notre rôle sur la Plateforme, nous avons tenu des discussions avec des responsables latino-américains, américains et canadiens sur l'élaboration d'une taxonomie. Nous sommes également membres du Groupe de travail sur l'industrie de la finance verte (GFIT) de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS), qui contribue à promouvoir les politiques et initiatives vertes. Par le biais de la GFIT, nous avons contribué à la rédaction d'un projet de taxonomie pour les institutions financières à Singapour afin d'identifier les activités pouvant

être considérées comme vertes ou en transition vers le vert, ainsi qu'à un guide pour aider les gestionnaires d'actifs, les banques et les assureurs à mettre en œuvre les directives sur la gestion des risques environnementaux.

Dans la région Asie-Pacifique, les gouvernements et les régulateurs sont restés actifs dans l'élaboration d'initiatives visant à permettre un écosystème financier durable. Par notre participation à plusieurs groupes de travail sur les politiques et la réglementation, nous continuons de plaider en faveur d'une convergence des définitions et des normes ESG, y compris

l'adoption des mesures et des principes qui sous-tendent la taxonomie de l'UE.

En 2020, un certain nombre d'initiatives politiques auxquelles nous avons participé se sont concrétisées. À la suite d'une consultation publique, le MAS a publié, en décembre 2020, des directives sur la gestion des risques environnementaux à l'intention des gestionnaires d'actifs, auxquelles nous avons contribué. Ces directives énoncent des pratiques saines en matière de gouvernance des gestionnaires d'actifs, de gestion des risques et de divulgation des risques environnementaux.

## APPELER À UNE PLUS GRANDE ACTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2020, plusieurs pays ont accru leurs ambitions climatiques. Le Japon et Hong Kong ont annoncé des objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050, et la Chine d'ici à 2060. En Europe, la Commission européenne a présenté son plan d'objectifs climatiques 2030, qui indique comment l'UE réduira les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030.

BNPP AM, en tant que membre actif de l'IIGCC, a appelé la Commission européenne et les États membres de l'UE à relever l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Europe afin d'assurer « au moins » une réduction de 55 % des émissions d'ici à 2030. Cela a été soutenu par la publication d'un nouveau rapport de l'IIGCC - « [Ambitious EU 2030 action essential for achieving net zero emissions](#) » - et d'un communiqué de presse auquel nous avons contribué. Une lettre appelant à un objectif de réduction d'au moins 55 % a été signée par les PDG de plus de 150 organisations et

présentée au vice-président exécutif de la Commission européenne, Frans Timmermans. En mai, BNPP AM a rejoint l'European Green Recovery Alliance, une initiative pour soutenir les « plans de transformation de relance » post-pandémie qui placent la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité au centre de la politique économique de l'Europe. Dans une lettre commune, l'alliance demande que les efforts de relance se concentrent sur trois secteurs :

- la mise à niveau énergétique des logements, bâtiments et bureaux des secteurs public et privé,
- le développement de la mobilité décarbonée, des véhicules électriques, des infrastructures de mobilité douce et des transports publics,
- l'expansion et le stockage des énergies ou de la chaleur électrique renouvelables et décarbonées.

À Hong Kong, nous avons été invités à rejoindre le groupe d'experts techniques (TEG) de la Security and Futures Commission (SFC). Par l'intermédiaire du TEG, nous avons contribué au document de consultation de la SFC sur la gestion et la communication des risques liés au climat par les gérants de fonds, publié en octobre 2020. La SFC propose de modifier le *Fund Manager Code of Conduct* pour « exiger des gérants de fonds qu'ils prennent en considération les risques liés au climat dans leurs processus d'investissement

et de gestion des risques, ainsi que pour publier les informations appropriées afin de répondre à la demande croissante d'informations de la part des investisseurs sur les risques climatiques et lutter contre le greenwashing ».

Nous avons également contribué au développement de politiques, recommandations et cadres ESG en publiant un document de travail du Financial Services Development Council (FSDC) intitulé « Hong Kong – Developing into the Global ESG Investment Hub of Asia ». Le FSDC est un organe

consultatif multisecteurs qui a été créé par le gouvernement de Hong Kong en 2013 pour définir le développement stratégique de l'industrie locale des services financiers.

En reconnaissance de ces travaux, notre Responsable Stewardship pour l'Asie-Pacifique, Paul Milon, est devenu co-président du groupe de travail « Engagement & Policy » de l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC).





BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit,
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Suivez-nous :  @bnppam\_com

 BNP Paribas Asset Management

 BNPPAM

 [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)



Jullet 2021 - BNP Paribas Asset Management - Département Marque & Communication / TBWA Corporate / Tous droits réservés / Illustrations - Alice Yun Zhu / crédits photo - Thibault Stipal, Michael Blann, Studio Thissthissthis HK, Studio 20xwelve KL, Guillaume Blanchon



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

**L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change**